

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de
Buytswerve, Ambassadeur, Représentant permanent

au Conseil de sécurité des Nations Unies

Briefing Mali

New York, le 16 janvier 2019

Verifier au prononcé

Monsieur le Président,

Permettez-moi de tout d'abord remercier la Sous-secrétaire générale Mme Bintou Keïta pour son intervention. Celle-ci est d'autant plus appréciée qu'elle est étayée par son récent voyage au Mali.

Je tiens également à saluer la présence pour la première fois parmi nous de Mme Kamissa Camara, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Mali.

Monsieur le Président,

La situation au Mali reste marquée par des souffrances : je tiens dès lors à saluer la mémoire des civils, militaires, Maliens et étrangers qui y ont perdu la vie, qu'il soient victimes innocentes ou décédés dans le cadre de leur mission.

Distingués Membres du Conseil,

La mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, signé à Bamako en mai et juin 2015, est la pierre angulaire d'une sortie de crise durable au Mali. Cet engagement, pris par les Maliens et soutenus par la

communauté internationale, doit se traduire par la transposition de bonne foi et dans son ensemble, des diverses dispositions de l'Accord.

La Belgique est grandement préoccupée par les retards pris dans cette mise en œuvre. Ceux-ci hypothèquent la paix, la stabilité, le développement et la réconciliation au Mali. Pire, ils permettent à la violence de s'étendre, que ce soit au Centre du Mali ou dans la sous-région, comme au Burkina Faso.

Conformément à leur propre engagement dans la Feuille de Route de mars dernier, j'en appelle donc solennellement les trois Parties maliennes à l'Accord – mais aussi tout protagoniste qui en a les moyens – à redoubler d'efforts et de courage pour faire en sorte que les dispositions de l'Accord deviennent réalité, malgré les difficultés et les obstacles qui – j'en suis conscient – sont parfois importants.

En parallèle, je tiens à saluer l'ensemble des progrès déjà accomplis depuis 2015, y compris les plus récents, telle la mise en place du processus de DDR accéléré ou le redéploiement d'une partie de l'administration territoriale au Nord du pays. Je me réjouis également de la création d'un groupe de travail sur la participation des femmes au processus de paix, sous l'autorité de la MINUSMA, ce qui constitue un pas vers une mise en œuvre plus inclusive de l'Accord. Il est en outre primordial de s'assurer que ces mesures, prises en exécution de l'Accord de paix, s'inscrivent dans la durée et bénéficient dès lors des moyens nécessaires à leur pérennisation.

Enfin, compte-tenu de la centralité de l'Accord de Paix que j'ai évoquée, je tiens à souligner que la Belgique salue les sanctions prises contre ceux qui lui font obstacle. La Belgique ne s'opposera pas à de nouvelles sanctions dans le futur dès que cela s'avérera nécessaire.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'insister sur deux conditions indispensables pour le retour d'une paix durable : le respect des droits humains et plus particulièrement la lutte contre l'impunité.

Au Centre du Mali, une partie des régions de Mopti et de Ségou demeurent touchées par une violence qui ne diminue pas. Outre les actes terroristes, des violences intercommunautaires semblent se multiplier. Ce phénomène est inquiétant dans un pays comme le Mali, terre historique de mixité et de cohabitation pacifique.

Les terroristes et les milices agressives ne peuvent prendre racine. J'encourage dès lors le Gouvernement à exercer son autorité régaliennne en assurant la sécurité de sa population, dans le respect le plus strict des droits de l'Homme – comme le Mali s'y est engagé en janvier 2018, lors de son examen périodique universel devant le Conseil des droits de l'Homme.

Avec un courage et une responsabilité assumée qui méritent le respect, les autorités maliennes avaient publiquement reconnu le 19 juin 2018 « l'existence de fosses communes impliquant certains personnels des [forces armées maliennes] » et annoncé « l'ouverture d'une enquête judiciaire ». Nous appelons le Mali à poursuivre ses efforts pour ouvrir et faire aboutir chaque enquête.

Je me félicite par ailleurs que la Commission d'enquête internationale ait commencé ses activités, et encourage toutes les parties concernées à coopérer pleinement à ses travaux.

Je souhaite en outre que la MINUSMA – dans le respect et les limites de son mandat – agisse en soutien des autorités et protège également les civils de ces violences.

De manière plus générale, comme ce Conseil le rappelle régulièrement, la solution ne peut pas être que sécuritaire, bien que celle-ci soit indispensable. Les aspirations exprimées en termes de gouvernance et de services sociaux méritent d'être entendues. Le vivre-ensemble et le refus de stigmatisation d'un groupe ethnique spécifique, la médiation locale et la lutte contre l'impunité doivent tous venir en appui à la réponse sécuritaire.

Seuls les Maliens ont la clé, et la MINUSMA doit les appuyer dans ces efforts.

Monsieur le Président,

La Belgique salue l'élaboration d'un Cadre Stratégique Intégré par la MINUSMA et l'équipe pays de l'ONU. Elle appelle à sa finalisation dans les plus brefs délais. Il est primordial que les moyens dont dispose l'ensemble des Nations Unies au Mali soient utilisés au mieux, avec efficacité et intégration là où cela est possible.

De même, la Belgique reste attentive à la nature intégrée de la MINUSMA et encourage l'ensemble des piliers à collaborer étroitement entre eux.

Enfin, permettez-moi de saluer les efforts de l'ensemble du personnel de la Mission, et en particulier du Représentant Spécial Annadif.

Je vous remercie.